

La formation de traducteurs et d'interprètes

Introduction

Après avoir enseigné la langue française pendant trente-trois ans à l'université de Sarre (dont vingt-six à l'Institut de traduction et d'interprétation et sept autres aux Centre de langues) je voudrais esquisser les formations, le profil des étudiants, les cursus et les méthodes d'enseignement, les débouchés des traducteurs et interprètes.

Il me semble absolument nécessaire d'insister sur la formation scolaire, où le premier contact avec la langue étrangère s'avère déterminant pour la suite de l'apprentissage. Comme l'éducation n'est pas centralisée en Allemagne, conséquence de la souveraineté culturelle des *Länder*, chaque *Land* décide de façon autonome de ses programmes scolaires et universitaires. Toute initiative du gouvernement central visant à parvenir à une plus grande harmonisation sur le plan national semble vouée à l'échec. La présence du français comme première ou deuxième langue, le nombre d'heures enseignées, les méthodes d'enseignement, les contenus et le choix des manuels rentrent dans la compétence des ministres de l'éducation de chaque *Land*. Cela explique les disparités dans l'enseignement allemand, qui se ressentent souvent quand les élèves arrivent à l'université. Le baccalauréat en poche, les élèves peuvent s'inscrire en langues même s'ils n'ont suivi que trois ou quatre ans les cours de français au lycée. Pour le moment, il n'existe pas d'examen d'entrée, pas de concours.

Le français dans l'enseignement secondaire

Tout d'abord, quelques informations sur l'enseignement du français en Allemagne qui me semblent caractéristiques de l'enseignement des langues en général.

C'est au milieu du XIX^e siècle que le français apparaît dans l'enseignement secondaire, quand l'expansion économique et, surtout, la vie commerciale demandent des compétences langagières pour présenter

et vendre des produits manufacturés en Allemagne et destinés à l'exportation. Le français est d'abord enseigné par des lecteurs francophones et ensuite relayé par les professeurs car les universitaires assurent désormais la formation des pédagogues. À partir du moment où les études de langues font partie des cursus universitaires, le français devient une matière scientifique à part entière, comparable aux langues anciennes. Les études sont orientées sur la grammaire, l'histoire de la langue et de la littérature. Le français parlé ne joue qu'un rôle négligeable, pour ne pas dire aucun. Les langues romanes sont exclusivement enseignées en allemand et sous forme abstraite. Les manuels scolaires sont composés de textes abordant la biographie de personnalités historiques, d'extraits d'œuvres littéraires ; le niveau de langue est exclusivement la langue écrite (passé simple/hypotaxe/subjonctif sous toutes ses formes, etc.). Les élèves apprennent la grammaire, découvrent la culture française, mais ne parlent ni ne comprennent la langue courante. De mauvaises langues disaient à l'époque qu'un professeur de français mourait de faim à Paris parce qu'il était incapable de commander un plat dans un restaurant. Malheureusement ses élèves étaient voués au même sort ! Seules certaines écoles privées s'intéressaient à la pratique de la langue pour répondre à la demande des entreprises.

Au début du xx^e siècle, le français s'établit de plus en plus dans les programmes du secondaire (*Gymnasien*) et l'enseignement se concentre sur l'apprentissage de la grammaire et de la traduction de textes littéraires et historiques. L'expression « traduction » est traître parce qu'il s'agit ici uniquement d'une méthode de contrôle des connaissances en grammaire et vocabulaire. La conception de l'enseignement du latin et du grec ancien servait de modèle à l'enseignement du français. C'était le mot-à-mot, la traduction littérale, la reproduction du « système », sans se soucier du style et des exigences de la langue maternelle, qui ne servait que de béquille pour faire ressortir la structure de la langue étrangère. On ne se souciait pas du fait que la langue cible (l'allemand en l'occurrence) aurait dû être le but de la traduction. Cette approche de la traduction reste ancrée chez l'élève et ressort comme un réflexe en cas de difficulté ou de tension. Cela se ressent lors des examens où le mot à mot joue un mauvais tour aux candidats.

Ce n'est que dans les années 1860 que les méthodes commencent à changer sous l'influence du *behaviorisme*, qui met l'accent sur l'imitation et la répétition. Le but était de conditionner l'élève de façon qu'il s'approprie les structures par des automatismes. C'est l'époque de l'introduction du langage parlé à l'école pour préparer les élèves aux dialogues de la vie quotidienne, mais ceux-ci capitulent rapidement devant les exigences des contenus. Les limites de cette méthode se

ressentent rapidement et c'est enfin Hans-Eberhard Piepho qui, en 1974, présente la méthode communicative pour l'enseignement des langues. Influencé par la *compétence communicative*, chère à Jürgen Habermas, il attachait beaucoup d'importance à l'authenticité du discours. Grâce à ce changement de perspective, on accordait désormais un rôle décisif à l'élève et révisait entièrement la conception de l'enseignement des langues. Pour « provoquer » l'élève, l'inciter à s'exprimer, on le confrontait avec des textes ou sujets abordant des conflits. L'acte langagier primait sur le respect rigoureux des règles grammaticales, le professeur était indulgent et aidait l'élève quand il se perdait dans la construction d'une phrase ou manquait de vocabulaire. L'avantage de cette méthode était que l'élève se voyait poussé et encouragé à pratiquer la langue et qu'il n'avait pas trop peur d'être sanctionné s'il commettait des fautes. Mais c'est la qualité de la langue qui en souffrait, les dialogues se déroulant parfois sur un niveau à la limite du compréhensible.

Ces dernières années, les méthodes d'enseignement des langues se concentrent de plus en plus sur l'autonomie de l'élève. La *didactique constructiviste* part de l'idée que les connaissances ne devraient pas être apportées de l'extérieur, mais découvertes et rassemblées par l'élève lui-même. Celui-ci construit son savoir sur la base du matériel qu'on lui présente. Il le fait avec ses camarades en échangeant des points de vue, en leur demandant conseil pendant que le professeur reste en retrait et n'entre en action qu'à la demande des élèves. Comme les élèves discutent en langue étrangère et poursuivent leurs idées dans le contexte du centre d'intérêt, l'authenticité du discours semble garantie. Cette nouvelle méthode s'inspire de la science des neurones et vise à créer un réseau neuronal de la classe. Certaines critiques estiment que la motivation des élèves baisse rapidement et que le dynamisme à l'intérieur du groupe pose souvent problème. Au niveau de l'évaluation des compétences, les critères ne seraient pas clairs et se heurteraient à la subjectivité des élèves et des enseignants. Le plus souvent, on recourt à l'écrit pour l'évaluation des élèves, ce qui semble peu logique. Beaucoup de professeurs hésiteraient à se servir régulièrement de cette méthode.

Lorsque l'on parle de conceptions de l'enseignement des langues, il ne faut pas oublier la tendance au minimalisme pendant plusieurs décennies, précisément à partir de 1968. Comme on ne voulait plus décourager l'élève par trop de grammaire, dont il avait horreur, on pensait simplifier l'apprentissage du français. La concurrence de l'anglais, censé être plus facilement accessible, guidait l'idée de réduire la langue française à un strict minimum. C'était payant au début, mais lors de son premier séjour en France, l'élève s'est vite rendu compte de la légèreté du bagage linguistique dont il disposait. Plus tard, à son arrivée à l'université, c'était la désillusion quand il constatait qu'il n'avait qu'une idée très vague du

subjonctif, du style indirect, de l'emploi des temps ou de la localisation correcte d'un événement dans le temps et dans l'espace.

Ces vagues successives de méthodes ont submergé l'enseignement des langues et ont laissé des traces. Certains *Länder* les ont suivies à la lettre, d'autres ne les ont adoptées que partiellement. Les professeurs, pourtant obligés de suivre les directives de leur ministre, en faisaient autant. Les élèves se voyaient confrontés à plusieurs méthodes et conceptions pendant leur cursus scolaire. Quand les différences étaient trop importantes, ils perdaient pied et essayaient de se débarrasser du français le plus vite possible. Combien de fois ai-je entendu dans mon entourage : « plus jamais de français », et cela de la part de gens qui habitaient à cinq minutes de la frontière française ! La réforme du secondaire, qui leur permettait de choisir entre plusieurs combinaisons de matières, les incitait souvent à rayer le français de leur programme. Cela montre que les irritations provoquées par trop de changement ont eu des effets néfastes.

Même si l'on peut déplorer bien des dégâts, il convient aussi de respecter la bonne volonté des réformateurs qui, après une longue période d'expérimentations, ont contribué à corriger certaines erreurs du passé et à améliorer les manuels, plutôt satisfaisants désormais. Certains intègrent désormais les bons éléments de chaque méthode et présentent une synthèse intelligente. L'influence positive du Français langue étrangère [FLE], du Diplôme d'étude en langue française [DELF] et du Diplôme approfondi de langue française [DALF] n'y est pas pour rien. L'équilibre entre l'écrit et l'oral semble acquis, les textes sont authentiques pour la plupart, les niveaux de langues sont respectés, il y a une progression plus douce, basée sur la répétition du soi-disant acquis. Si les professeurs avaient le temps nécessaire pour approfondir les leçons proposées dans ces manuels, ce qui est rarement le cas, des résultats très corrects seraient possibles.

Dans ce petit tour d'horizon il ne faut pas oublier les méthodes audiovisuelles, sporadiquement utilisées dans les écoles, proposées aux étudiants dans les centres de langues. Il y a désormais des produits valables, mais les élèves n'accrochent pas toujours. Se sentant mal à l'aise devant des images qui fuient ou en raison d'un style trop « jeu vidéo » ou « société spectacle », ils retournent en général aux livres. Il se peut que certaines méthodes, qui cultivent le gag, soient plus appréciées par les jeunes élèves. Au Centre de langues de Sarrebruck, j'ai constaté que seuls les étudiants en psychologie étaient portés sur ces méthodes ludiques.

Si j'insiste sur ces points, c'est pour mieux faire comprendre que les élèves qui se décident à étudier les langues au niveau universitaire arrivent avec un bagage linguistique très varié.

La place du français dans l'enseignement secondaire

Le français est enseigné en lycée comme première, deuxième et troisième langue. Dans les *Länder* du Nord de l'Allemagne, l'anglais première langue est pourtant la règle. Dans le Sud, le français a longtemps été la première langue obligatoire, mais à la demande des parents réclamant l'anglais comme première langue, les lycées se sont décidés à proposer des systèmes mixtes. Quand il y a assez de candidats pour le français première langue, on ouvre une classe. L'anglais gagne de plus en plus de terrain et semble s'établir comme première langue. Le français garde encore sa place comme deuxième langue, même si l'espagnol la lui dispute de plus en plus. L'espagnol est beaucoup plus réclamé qu'on ne le pense, mais les écoles y sont mal préparées et ne peuvent répondre à la demande. Pourtant, d'ici quelques années, l'espagnol aura probablement pris la place du français. La combinaison actuelle anglais première langue/français deuxième langue se perdra. Même si, actuellement, les Allemands qui apprennent le français sont plus nombreux que les Français qui apprennent l'allemand, les deux langues sont en nette régression dans les deux pays. La primauté de l'anglais se ressent beaucoup plus dans la vie de tous les jours en Allemagne qu'en France. Même en Sarre, où le français est traditionnellement plus présent et où une forte volonté politique s'efforce de manifester un voisinage franco-allemand tangible (pancartes bilingues en ville, manifestations culturelles, échanges transfrontaliers pour toutes les générations, informations à la radio en français, pôle français, université franco-allemande, Institut d'études françaises, consulat, etc.), l'anglais semble prendre le dessus. L'anglais étant la langue du marketing, il a pénétré la langue du commerce. Celui qui se veut moderne vend sa marchandise avec un spot ou un slogan anglais. C'est pour cela que l'anglais est omniprésent dans la publicité, à la télévision et les jeunes sont les premiers à l'adopter. Dans un supermarché d'alimentation de Sarrebruck, on indique le rayon quincaillerie par une pancarte « *no food!* ». La facture de téléphone est en anglais, les instructions de beaucoup de programmes informatiques sont en anglais, ainsi que les offres d'emploi des journaux. Les cursus universitaires intègrent désormais des cours en anglais dans beaucoup de disciplines. Il y a déjà des universités privées où tous les cours se déroulent en anglais. Pour les publications scientifiques, c'est dans certains cas déjà la règle. Même si on se moque de la qualité de cet anglais, qu'on qualifie de « *globish* », son omniprésence est indiscutable. C'est la raison pour laquelle les parents demandent que leurs enfants apprennent l'anglais comme première langue et cherchent même des lycées qui proposent des filières d'anglais renforcé.

Le français figure pourtant encore comme deuxième langue dans la plupart des lycées et y est enseigné obligatoirement pendant quatre ans. À partir de la seconde, le programme change et se concentre sur des

combinaisons de matières proposées individuellement par chaque lycée. C'est à ce moment-là que le français sort souvent du programme scolaire de l'élève. Ceux qui ont l'intention de continuer sont souvent regroupés dans une classe de français dans un seul lycée de la ville et sont obligés de faire le trajet et de s'organiser pour poursuivre leurs études. Il y a aussi des *Länder* qui n'offrent aucune possibilité de continuité à leurs élèves parce qu'il n'y a pas de moyens ou parce que la demande est trop faible. Certains élèves, qui envisagent de poursuivre des études de langues, s'organisent eux-mêmes en s'inscrivant aux cours de français de la « *Volksbohochschule* » (« École pour le peuple », sorte d'université populaire [cours du soir, NDLR]) ou suivent des cours d'été en France. Mais un grand nombre entre à l'université avec un niveau trop faible pour étudier le français en deuxième langue. Il est très regrettable que beaucoup d'instituts d'études françaises en Allemagne soient fermés ou n'assurent plus de cours de langue, car ils étaient pour beaucoup d'élèves la seule chance de poursuivre leurs études et de garder un contact permanent avec la langue française.

Devenir traducteur ou interprète

L'étudiant, ou plutôt l'étudiante (car les études de langues sont féminisées) qui choisit des études de langues a, en général, une vision scolaire de la langue. C'est souvent un professeur sympathique qui a, au cours de la scolarité, éveillé sa passion pour le français. De même, les échanges scolaires et les séjours privés en France jouent un rôle déterminant pour ce choix. Mais la question primordiale de l'étudiant est de savoir si les études de langues lui permettront de trouver un emploi pour gagner sa vie. L'enseignement, bouché pour des années et actuellement soumis au *numerus clausus*, n'offre pas de perspectives encourageantes. Et pour beaucoup, le métier de professeur ainsi que les études universitaires portées sur la littérature et l'histoire ne sont pas attrayants. Ceux qui souhaitent acquérir une connaissance approfondie du français moderne choisissent souvent la filière traduction-interprétation, sans en avoir d'idée précise.

Quand on leur demande pourquoi ils ont choisi cette filière, on obtient des réponses très variées du type :

- « J'aime les langues, mais je ne voulais pas devenir prof ».
- « Les langues sont toujours utiles ».
- « J'aimerais jouer le rôle d'intermédiaire entre deux peuples ».
- « J'aime la France ».
- « Je n'ai pas trouvé de place dans la filière que j'avais choisie et je me suis dit que je commencerais par des études de langues. Ça sert toujours à quelque chose ».

– « Dans l'Union européenne, il y a une grande demande, alors je me suis dit qu'il serait intéressant de travailler dans une institution européenne ou dans une entreprise internationale ».

Et quand on leur demande quelle idée ils se font de la traduction ou de l'interprétariat, ils gardent le silence, mais avouent, quelques minutes plus tard, que c'est l'interprétariat qui les attire, moins la traduction. Ils sont déçus quand on leur apprend qu'il y aura d'abord un tronc commun jusqu'au *Vordiplom* (DEUG) et que la distinction entre traducteurs et interprètes n'interviendra que plus tard. En général, c'est par la télévision, où l'on peut voir ou entendre des interprètes lors de visites de chefs d'État ou d'interviews de personnalités de la vie publique ou de vedettes du monde du spectacle ou du sport, qu'ils se font une idée de l'interprétariat. C'est vivant, « public » et « spectaculaire ». Mais il faut retenir que c'est surtout la langue parlée qui les intéresse. Ils pensent aussi qu'ils pratiqueront d'avantage le thème et s'étonnent d'apprendre qu'on leur demandera principalement de traduire vers leur langue maternelle, qu'ils devront posséder à un très haut niveau. Il est très important de leur expliquer d'emblée que ces études portent sur la compréhension de la langue étrangère et la bonne rédaction de la traduction en langue maternelle. Ils se rendent assez vite compte de leurs faiblesses, parfois considérables, dans cette langue maternelle et se voient obligés d'investir beaucoup de temps à la perfectionner. Pour beaucoup, les premiers semestres sont ressentis comme une thérapie de choc, et, en général, un tiers abandonne, un tiers se défend, un tiers accroche vraiment. Mais ceux qui poursuivent leurs études vous disent souvent qu'ils ne souhaitent pas devenir traducteurs, qu'ils souhaitent utiliser leur connaissance des langues dans le tourisme, les médias, le journalisme ou la vie culturelle. Seul un petit nombre envisage d'embrasser vraiment la carrière de traducteur ou d'interprète *free-lance* ou d'entrer dans une agence.

Des étudiants qui, auprès d'agences du travail ou sur internet, se renseignent sur le profil requis pour le métier qu'ils envisagent et sur les débouchés, apprennent que ces études ne sont pas « suffisantes » et qu'il faudrait une formation supplémentaire pour avoir une chance sur le marché du travail. Certains renoncent à leur projet initial ou prévoient sciemment une formation supplémentaire avant ou après leurs études de traduction et d'interprétation. Demanderait-on à un médecin de faire des études supplémentaires de pharmacie (ou de psychologie, etc.) pour trouver une place sur le marché du travail ? Pense-t-on à l'âge qu'aura l'étudiant après avoir étudié deux matières ? Et se rend-on compte du coût de la formation, surtout face aux études payantes envisagées par le gouvernement fédéral, qui sont déjà une réalité pour le deuxième cursus dans la plupart des *Länder* ?

Force est de constater que ce conseil n'est pas insensé car il reflète la situation sur le marché du travail et l'image du traducteur et interprète

dans l'opinion publique. Mais c'est aux responsables de la formation et aux représentants de la profession d'intervenir. Si l'on conseille aux élèves d'étudier une deuxième matière pour défendre leurs chances sur le marché du travail, cela signifie que les langues sont considérées comme quelque chose d'accessoire. Même des gens intelligents se font une idée fautive de la traduction et de l'interprétation, et ce jugement sur la formation n'étonne que peu. Ils se souviennent de leur scolarité, où ils traduisaient presque tous les jours, et pensent qu'une bonne connaissance de la grammaire et une grande richesse lexicale suffisent à faire ce métier. Bien sûr, on ne peut pas connaître tous les mots, mais pour y remédier, il y a les dictionnaires. Cette conception plutôt mécanique de la traduction (un professeur de la faculté de lettres m'a dit un jour que la traduction était comparable au travail d'un mécanicien) nuit énormément à l'image du traducteur, et comme c'est la plupart du temps une traductrice, on lui accorde « comme petit bonus » au moins des atouts féminins comme à une secrétaire ou une réceptionniste d'hôtel. Il est rare de tomber sur une appréciation juste et fondée. En règle générale, seuls les professionnels disposent de critères de jugement, sans arriver pour autant à faire toujours comprendre à ceux qui sollicitent leurs services que la traduction et l'interprétation sont une affaire sérieuse qui demande beaucoup de compétences, beaucoup d'expérience et une formation continue. Le profil des traducteurs et interprètes dans l'opinion publique ne correspond pas à la réalité du métier. C'est pour cela qu'on ne leur accorde pas une place appropriée dans le monde du travail et qu'on leur conseille d'étudier encore une matière « sérieuse et rentable ». Cela explique aussi le recours aux non-professionnels quand on a besoin d'une traduction. Au lieu de s'adresser à un service professionnel, on demande à un cadre d'entreprise qui, lors de l'embauche, avait fait état de connaissances dans la langue en question, de faire la traduction, de rédiger un texte ou d'assurer l'interprétation lors d'une négociation. Il y a certainement des non-professionnels compétents, mais ils sont plutôt l'exception.

Comme le titre de traducteur/traductrice et interprète n'est pas régi par la loi, tout le monde peut s'en servir. Seul le diplôme universitaire est protégé par la loi et seuls les diplômés ont le droit de prétendre au titre de *DiplomdolmetscherIn/DiplomübersetzerIn* (en Allemagne on ne peut les confondre parce que le titre de « diplômé » est réservé aux études supérieures).

Si vous consultez des sites internet sur lesquels les traducteurs, toutes qualifications confondues, offrent leurs services, vous constaterez que les diplômés recourent souvent à un ton agressif en avançant comme argument leur qualification supérieure. Reste à prouver que cette stratégie est payante. Le demandeur compare les tarifs et se soucie assez peu des critères de formation. Pour lui, il s'agit d'une simple reproduction de

mots d'une langue vers l'autre. Où donc est le problème ? Faut-il vraiment faire des études supérieures pour « recopier » un texte ?

Pour inverser la tendance, il faudrait expliquer à chaque professeur de français ce qu'est la vraie « traduction » pour qu'il dise au moins quelques fois à ses élèves qu'il ne la pratique pas et qu'il leur présente de bonnes traductions, exemples à l'appui. Si l'on annonçait des « ateliers de traductions » dans les lycées en invitant de temps en temps des professionnels, il y aurait des vocations et des élèves qui choisiraient ce métier ou demanderaient un jour le service d'un professionnel en connaissance de cause. C'est au sein de l'école qu'il faut corriger l'image de la traduction et du/de la traducteur/traductrice. Mais les philologues aussi devraient s'occuper de la traduction et de l'interprétation à un niveau proportionnel à la demande.

Quand un ancien ministre de l'économie ¹ dit que 80 % des entreprises allemandes ont besoin de traducteurs ou d'interprètes, que l'économie allemande fait traduire 30 millions de pages chaque année et que la demande augmente de 14 % par an, on se demande qui rend finalement ce service. À ma connaissance, il n'y a que peu d'informations sur ce sujet.

C'est avant qu'ils commencent leurs études, pendant ces études et juste avant leur entrée dans la vie professionnelle qu'il faudrait informer les étudiants sur les problèmes qu'ils rencontreront probablement sur leur route. De la sorte, ils pourraient s'armer très tôt et s'organiser pour défendre leur image et leurs intérêts.

Face à une demande en augmentation constante sur le marché de la traduction, conseiller d'étudier une matière supplémentaire pour trouver un travail est incompréhensible. Il y a certainement des préjugés et des malentendus, mais la question qui se pose est de savoir si la formation actuelle des traducteurs et interprètes dans les établissements universitaires les prépare correctement à leur métier.

Profil du traducteur/de la traductrice et de l'interprète

Le Bundesverband der Dolmetscher und Übersetzer e.V., représentation officielle des interprètes et traducteurs a publié en 1998 une brochure (*Übersetzen und Dolmetschen*) dans laquelle il présente le profil requis des traducteurs et interprètes. Les deux sont définis comme spécialistes de la communication entre personnes de langues et de cultures différentes, créant le lien avec des fournisseurs étrangers, clients et autres partenaires étrangers.

Le traducteur traduit des textes écrits. Il est responsable de la traduction qu'il fournit et, à tout moment, on peut lui demander de s'expliquer en cas de litige. En général, le traducteur est aussi formé comme interprète

1. Günther REXRODT, *Übersetzen und Dolmetschen* [= Traduction écrite et interprétariat, NDLR], Bundesverband der Dolmetscher und Übersetzer e.V., Rheinfelden 1998.

de liaison. La plupart des traducteurs produisent des traductions (versions) en langue de spécialité, spécialités qu'ils ont étudiées ou qu'ils se sont appropriées personnellement après le diplôme.

L'interprète traduit des textes oraux. Il se déplace pour assurer des interprétations simultanées, consécutives, de liaison ou chuchotées. Il y a aussi des spécialisations comme l'interprétariat auprès des tribunaux, des médias ou en langue des signes.

Les traducteurs et les interprètes diplômés travaillent comme employés dans l'économie, l'administration et les organisations internationales, les agences ou en *free-lance*.

Si, dans la définition ci-dessus, l'accent est mis sur sa qualification de « spécialiste de la communication », c'est pour souligner la fonction active du traducteur, ou de la traductrice, et des interprètes pour assurer la compréhension entre partenaires de cultures différentes. Cette perspective interculturelle est désormais intégrée dans sa formation et devrait déterminer son travail. On lui demande de connaître les conventions et particularités culturelles des pays et d'adapter sa traduction ou son interprétation aux habitudes du destinataire. Le texte ou le discours qu'il traduit dans la langue cible sont considérés sous l'angle de leur fonction communicative et c'est au traducteur ou à l'interprète de garantir la réussite de la communication. On voit qu'on est loin du mot à mot ! On va plutôt vers la médiation ou le *coaching*.

Cette conception du métier ne se reflète pas à sa juste valeur dans les cursus mais semble de plus en plus être réclamée par les commanditaires de traductions écrites ou orales. Actuellement, ce sont surtout les établissements privés comme la Berlitz-School qui assurent cette formation pour les cadres d'entreprises qui, depuis quelques années et face à la mondialisation, ont compris l'importance de compétences interculturelles.

Certains de mes anciens étudiants font de la médiation dans des entreprises internationales suisses ou travaillent comme « *coach* » à la mairie d'une ville frontalière, dont le maire, nouvellement élu, sentait le besoin d'apprendre le français pour communiquer avec ses voisins. Il demande à son « *coach* et professeur de français et traducteur » de préparer avec lui les réunions et les manifestations officielles et de le renseigner sur les habitudes et particularités françaises. Il s'agit ici d'étudiants qui ont fait leur chemin seuls parce qu'ils avaient repéré les besoins du marché. Déçus par une formation trop vague, ils ont élargi leurs connaissances après leurs études pour répondre à une sorte de polyvalence.

Autre exemple qui témoigne du sens de l'organisation dont font preuve nos étudiants : certains diplômés ont créé des réseaux pour pouvoir offrir toutes sortes de services. En relation par internet et courriel, ils essaient de se passer mutuellement les commandes quand ils ne sont pas eux-mêmes en mesure d'y répondre. Cela se fait pour la traduction ou

pour l'interprétariat en langue de spécialité, pour les langues rares, le *coaching*, les cours de langues, etc. Travaillant pour la plupart en *freelance*, ils s'organisent pour rendre un service complet.

Pour conclure, on pourrait dire que le profil du traducteur et de l'interprète est mal perçu dans l'opinion et que sa modernisation est en cours, même si elle n'est pas encore suffisamment tangible.

La formation de traducteurs/traductrices et interprètes

Il existe plusieurs niveaux de formation. Tout d'abord, les écoles privées de langues, qui assurent une formation ciblée pour les besoins du marché et mènent au secrétariat bilingue. Il y a, ensuite, les *Fachhochschulen* et les universités.

Les Fachhochschulen²

Ce sont les *Fachhochschulen* (dont le statut est comparable aux IUT en France) qui poursuivent une formation plutôt orientée sur la pratique. Elles se trouvent à Cologne, Flensburg et Magdeburg. Il s'agit d'un cursus de quatre ans, mais la durée des études mise à part, les « FH » affichent des programmes très différents :

– À Flensburg, on n'enseigne que l'allemand et l'anglais pour former des traducteurs, et l'accent est mis sur des domaines concrets comme le génie mécanique, la technologie et l'informatique. L'objectif de cette formation est de familiariser le futur traducteur avec les outils de son travail. Les cours sont assurés en langue étrangère par des experts dans chaque matière. Ces derniers participent aussi aux cours de traduction pour instruire et renseigner les étudiants. Tous les étudiants passent la troisième année de leurs études dans un pays anglophone, dont une partie dans une école associée et une partie dans le monde du travail.

– À Cologne, les étudiants peuvent choisir entre deux cursus : « Traduction et interprétation » et « Cursus européen en langues appliquées ». Ils passent obligatoirement un semestre à l'étranger. Comme première langue, ils ont le choix entre l'anglais et le français, pour la deuxième langue, sont proposés l'anglais, le français et l'espagnol, et comme troisième langue, en option, l'italien, le néerlandais, le portugais, le russe et l'espagnol. Le programme est orienté sur la pratique et les traductions en langue de spécialité : droit, technique, économie. Il existe des cours de terminologie et de traitement de données linguistiques pour compléter la formation.

– À Magdeburg, le choix des langues est réduit à trois (anglais, russe et espagnol), parmi lesquelles deux doivent être choisies en liaison avec

2. Instituts de formation spécialisés [NDLR].

l'une des matières suivantes : génie technique ou management. La production et la présentation de textes ainsi que la familiarité avec le logiciel courant prennent une place importante dans la formation du traducteur.

– L'Institut de langues pour traducteurs et interprètes de Munich assure une formation sanctionnée par le diplôme de l'État de Bavière au bout de trois ans d'études. De même, cet Institut a le droit de former en quatre ou cinq ans des traducteurs de langues de spécialité ou des interprètes de conférence. Le choix des langues diffère des programmes des autres écoles mentionnées ci-dessus : chinois, anglais, français, italien, russe, espagnol, allemand langue étrangère. L'école adapte ses programmes régulièrement aux besoins du marché. Des chargés de cours, juristes, techniciens, scientifiques, lexicographes, terminologues, qui pratiquent aussi la traduction et l'interprétation dans leur vie professionnelle, apportent leurs expériences et compétences et garantissent l'orientation sur la pratique.

Pour conclure, il faut retenir que toutes ces écoles sont portées sur la pratique et confrontent l'étudiant le plus directement possible au travail qui l'attend une fois ses études terminées. Le nombre de langues semble pourtant parfois réduit, ainsi que le nombre de matières complémentaires. Les étudiants travailleront en général dans des entreprises et dans le tourisme et assureront aussi le secrétariat. Beaucoup de Fachhochschulen d'Allemagne, la plupart créées dans les années 1970, se sont développées, modernisées et représentent désormais une nette concurrence pour les universités. Elles attirent de plus en plus de candidats et pratiquent une sélection pointue, car il y a parfois six à sept candidatures pour une place. Les étudiants savent que le contact étroit avec le monde du travail pendant leurs études, une particularité de la plupart de ces écoles, leur facilite l'accès à l'emploi. En général, les entreprises apprécient cette formation et donnent à ces diplômés la préférence à l'embauche.

La formation dans les universités

Sept universités allemandes proposent des cursus pour traducteurs et interprètes. Les études s'étalent sur quatre ans et demi, dont une partie à l'étranger. L'examen final est composé d'un examen écrit et oral et d'un mémoire. Après avoir réussi les épreuves, le candidat obtient le titre de traducteur/traductrice ou interprète diplômé/e, *DiplomübersetzerIn-DolmetscherIn*.

L'orientation des cursus varie d'une université à l'autre quant au nombre de langues proposées et aux matières complémentaires. Mais toutes ces formations universitaires sont portées sur la recherche en linguistique, traductologie, terminologie ou traitement de données sous forme de logiciel. Les futurs traducteurs et interprètes sont obligatoirement confrontés à des aspects théoriques pendant leurs études.

– L'université Humboldt (Berlin)

Intégrés aux instituts de philologie de la faculté de lettres, les traducteurs et interprètes se préparent au diplôme final. L'allemand est la langue de base pour tous. Il est possible de choisir parmi quinze langues étrangères en déterminant une première et une deuxième langue, la troisième étant facultative. On y propose les langues suivantes : anglais, français, espagnol, italien, portugais, roumain, russe, polonais, tchèque, slovaque, bulgare, serbo-croate, hongrois. La présence des langues d'Europe de l'Est s'explique par l'histoire de l'université Humboldt qui se trouvait en Allemagne de l'Est. Après la réunification, en 1989, cette université a gardé son intérêt pour les langues de l'Europe centrale. Comme matières complémentaires, on y propose des sciences économiques, du droit et de l'informatique. La particularité de ce cursus est son intégration dans les programmes interculturels des études philologiques. La recherche se concentre sur la traductologie et les langues de spécialité.

– L'université de Bonn

Au sein de sa section de « langues orientales », l'université a instauré un cursus de quatre ans d'études qui prépare au diplôme de traducteur/traductrice. Comme première langue, on propose l'arabe, le chinois, l'indonésien, le japonais, le coréen ou le turc. Deuxième langue au choix : arabe, chinois, anglais, français, indonésien, japonais, coréen, turc. Les matières complémentaires sont la géographie, les sciences politiques, la sociologie et les sciences économiques.

– L'université de Heidelberg

L'Institut de traducteurs et d'interprètes propose les langues suivantes : anglais, français, espagnol, portugais, italien et russe ainsi que le néerlandais, mais exclusivement comme deuxième langue pour traducteurs. Les matières complémentaires sont droit ou sciences économiques. La recherche s'oriente sur l'importance de la perspective culturelle qui devrait guider le traducteur et l'interprète. La littérature est un autre domaine de recherche tout comme la terminologie sur base informatique, le traitement informatique de données linguistiques et la traductologie.

– L'université de Hildesheim

L'Institut de langues appliquées forme exclusivement des traducteurs de langues de spécialité dans le domaine technique. Les langues proposées sont l'anglais, le français et l'espagnol. Les matières obligatoires sont l'électrotechnique et le génie mécanique ainsi que le traitement de données linguistiques. Les étudiants sont d'abord initiés aux bases de la matière en question et se mettent ensuite à la traduction de textes de cette spécialité. Des experts assurent les cours en vue des besoins spécifiques des traducteurs. On peut élargir ses connaissances et obtenir des qualifications supplémentaires en *technical writing* [rédaction de documents

techniques, NDLR], en linguistique assistée par ordinateur, en interprétation consécutive et formation continue en langue.

– L'université de Leipzig

L'Institut de linguistique et de traductologie prépare en neuf semestres au diplôme de traducteur ou d'interprète. Pour ces derniers, six langues sont proposées : anglais, français, russe, espagnol, portugais (en deuxième langue seulement) et arabe (en première langue seulement). Pour les traducteurs, il y a davantage de choix : bulgare, anglais, français, italien, polonais, portugais, roumain, russe, espagnol, tchèque, arabe (première langue), catalan, grec, serbo-croate, slovaque (comme deuxième langue seulement). Les matières complémentaires non linguistiques sont : sciences économiques, informatique, journalisme, sciences culturelles ou sciences politiques, et comme option : bâtiment/travaux publics, technique, informatique, environnement, psychologie. On attache beaucoup d'importance à trouver l'équilibre entre la formation théorique et pratique et on s'engage à faire profiter les futurs traducteurs et interprètes d'autres filières présentes sur le campus.

– L'université de Mayence/Germersheim

La filière « Langues appliquées, linguistique et sciences culturelles » de l'université de Mayence est la plus grande institution mondiale pour la formation de traducteurs et d'interprètes. On y enseigne l'allemand langue étrangère, l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le russe, le polonais, l'arabe, le chinois, le néerlandais et le grec moderne ; il y a des cours de danois, finlandais, islandais, japonais, croate/serbe, letton, norvégien, suédois, tchèque, turc et ukrainien. Comme matière complémentaire, on y propose : médecine, droit, technologie, sciences économiques. L'accent est mis sur les sciences culturelles, la traductologie et le traitement informatique de données linguistiques. Il y a beaucoup d'étrangers inscrits dans cette filière, représentant soixante-dix pays.

– L'université de Sarrebruck

La section « Langues appliquées, traduction et interprétation » forme des traducteurs et interprètes dans les langues suivantes : anglais, français, espagnol, italien (pour interprètes seulement comme deuxième langue) et les francophones peuvent étudier l'allemand comme première langue et l'anglais comme deuxième langue. Les matières complémentaires sont au choix : la technique électrique, les sciences économiques, le droit. La terminologie et la traductologie constituent les domaines scientifiques du cursus. Une des priorités du programme est la traduction en langue de spécialité ainsi que le traitement de données linguistiques.

Conclusion

On voit bien les différences entre les formations de traducteurs et d'interprètes dans les instituts universitaires. Parfois, ces divergences s'expliquent par l'histoire de chaque université, ou par les moyens financiers accordés aux filières, mais aussi par le niveau d'intégration dans des filières, auxquelles on demande de libérer des capacités pour la formation de traducteurs et d'interprètes. La politique d'austérité a particulièrement touché cette filière, car le manque de moyens et l'augmentation du nombre d'étudiants chez les autres interdisent souvent une coopération avec les traducteurs et interprètes. Beaucoup d'instituts de traducteurs sont obligés de recourir aux chargés de cours, difficiles à trouver et mal payés. Il faut lire ces programmes parfois comme de simples projets parce que leur réalisation n'est pas toujours assurée. Il y a des instituts qui survivent difficilement et gèrent leur cursus avec les moyens du bord. Les sciences humaines, dont la formation de traducteurs et d'interprètes fait normalement partie, sont devenues les parents pauvres de l'enseignement supérieur.

Perspectives

Face à la déclaration de Bologne³, il faut se demander si l'harmonisation des formations sur le plan international changera la donne en Allemagne. La souveraineté des *Länder* ainsi que la nouvelle autonomie des universités plaident plutôt pour la sauvegarde des particularismes existants. Une uniformisation ne serait peut-être pas souhaitable parce qu'elle mettrait fin à la diversité actuelle des orientations. Le profil du métier a tellement de facettes qu'il serait utile de se mettre d'accord sur un tronc commun et de se diversifier dans le domaine des matières complémentaires et le choix des langues proposées. Une commission a été mise en place pour discuter des programmes du *bachelor* [équivalent licence ou L3, NDLR] et du *master*. Son premier rapport est très pessimiste et critique l'absence de volonté de coopérer. Faire table rase et redéfinir la formation des traducteurs et des interprètes n'est pas à l'ordre du jour. Surtout, la concurrence entre les *Fachhochschulen* et les universités devrait aboutir à une différenciation des qualités demandées aux étudiants respectifs.

Les *Fachhochschulen* ont vécu la déclaration de Boulogne comme un nouveau départ et 42 % d'entre eux sont déjà prêts à passer aux formations de *bachelor* et de *master*. Légalement, il y a égalité entre les diplômes de *bachelor* et *master* des *Fachhochschulen* et ceux des universités. Pour le moment, seuls les domaines scientifiques restent la chasse gardée des

3. Déclaration commune des ministres européens de l'éducation du 19 juin 1999 [NDLR].

universités. Face aux changements prévus, celles-ci sont plutôt réticentes et n'acceptent pas la revalorisation des *Fachhochschulen*. Seulement 22 % ont transformé leurs programmes. Mais il existe aussi des exemples de coopération intelligente entre universités et *Fachhochschulen*. C'est ainsi que l'université de Heidelberg coopère avec le *Fachhochschule* de Mannheim pour proposer un cursus commun de *bachelor* pour traducteurs et interprètes, intitulé « *Translation Studies for Information Technologies* ». Les compétences en langues seront acquises à Heidelberg, les compétences technologiques à Mannheim.

Pour le moment, les *Fachhochschulen* ont pris de l'avance sur les universités et il est grand temps pour ces dernières de réagir pour ne pas rater le coche. Il faudrait réformer les programmes, coopérer et redéfinir les orientations face à la concurrence des *Fachhochschulen*, dont le succès est indéniable. Si le *bachelor* doit préparer à la vie professionnelle, tandis que le master est une spécialisation, il faut se demander à quel moment l'élément scientifique, cher à l'université, doit entrer en jeu.

La question est de savoir quel sera « le petit plus » que l'université réclamera et quelle importance celui-ci aura pour le marché du travail. L'Université ne peut plus se permettre de pratiquer l'art pour l'art, mais doit regarder ce qui se passe autour d'elle. L'enseignement des langues dans le secondaire, le choix des langues, le niveau des connaissances linguistiques au début et à la fin des études, le rôle et le profil du traducteur et de l'interprète et la définition de la traduction, etc., sont un vaste terrain où il faut avoir une vue d'ensemble. Pour y arriver, une réflexion commune des intéressés me semble inéluctable. Malheureusement, le climat de concurrence entre les universités, instauré par le nouveau système et aggravé par la perspective d'études payantes, rend les responsables frileux et les incite, surtout au niveau universitaire, à pratiquer la politique de l'autruche.

La refonte du système actuel pourrait être une chance, mais il faut beaucoup de courage pour faire le ménage et se débarrasser d'habitudes incrustées depuis trop longtemps. Mais il ne faut pas non plus tomber dans le piège du soi-disant « moderne » et suivre toutes les modes comme cela a été fait il y a quelques années. Parviendra-t-on à faire entendre à l'opinion publique que les langues ne sont pas quelque chose d'accessoire ? Il est grand temps que les spécialistes des langues, les traducteurs et les interprètes s'expriment.

Gisela WILHELM-TÜRK

Gisela Wilhelm-Türk, titulaire d'un doctorat, était professeur de français à l'Institut de traducteurs et d'interprètes de l'université de la Sarre (Sarrebruck) et au Centre de langues de l'université de la Sarre jusqu'en 2005.